

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

OBJET :

Séance du 17 janvier 2020

AVENANT AU
MARCHE
COVOITURAGE
DYNAMIQUE

N° BU2020-04

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 16
Nombre de délégués
Présents : 11

L'an deux mil vingt, le dix-sept janvier à onze heures, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de

Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 10 janvier 2020

Secrétaire de séance : Gabriel DOUBLET

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Jean DENAIS – M. Christophe BOUVIER – M. Gabriel DOUBLET – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Marin GAILLARD – M. Jean-François CICLET – M. Jean NEURY – M. Christian DUPESSEY – M. Antoine VIELLIARD – M. Gilbert ALLARD – M. Louis FAVRE

• Délégués excusés :

M. Patrice DUNAND – M. Stéphane VALLI – M. Régis PETIT – M. Jean-Pierre MERMIN – M. Christophe MAYET

AVENANT AU MARCHE COVOITURAGE DYNAMIQUE

Suite à la délibération n°BU2018-06 du Bureau du 13 juillet 2018, le marché « développement d'une expérimentation d'un service de covoiturage dynamique en temps réel sur le territoire du Grand Genève » a été attribué au titulaire COVIVO.

Au 21 novembre 2018, la société par action simplifiée (SAS) COVIVO a fusionné avec MOBICOOP. Il est précisé que la société MOBICOOP se substitue à COVIVO dans tous les droits et obligations nés des différents marchés.

Ainsi, dans les cas où COVIVO est mandataire de groupement, les fonctions de mandataire sont désormais assurées par MOBICOOP.

Il convient à présent d'acter par avenant, qu'à compter du 6 juillet 2019, le nouveau titulaire du marché M2018-03 « développement d'une expérimentation d'un service de covoiturage dynamique en temps réel sur le territoire du Grand Genève » est MOBICOOP.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant au marché précité, afin d'acter que le nouveau titulaire du marché est MOBICOOP.

Envoyé en préfecture le 28/01/2020

Reçu en préfecture le 28/01/2020

Affiché le

SLOW

ID : 074-200075372-20200117-BU2020_04-DE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture
d'Annecy le 28/01/2020

Publié ou notifié le 28/01/2020

Le Président,
Jean DENAIS

